



Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
BUREAU NATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
EPIC - B.N.E.DE. R, Villa Bouchaoui – Chéraga – Wilaya d'Alger
Tél. 020 39 32 24 Fax : 020 39 37 73
E-mail : direction@bneder.dz
Site web www.bneder.dz

Direction Générale

Réf n° 196 /DG/2026

Bouchaoui, le 03 MARS 2026

LETTRE DE CONSULTATION SOUS WEB.

Objet : Consultation restreinte n° AD..2026

Sélection d'un cabinet d'expertise comptable ayant une expérience dans le domaine des études de restructuration et de réorganisation

Madame, Monsieur.

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDER) lance une consultation restreinte en vue la sélection d'un cabinet d'expertise comptable pour la prise en charge d'une **étude de restructuration et de réorganisation d'un grand organisme du secteur de l'agriculture comprenant l'ensemble de ses démembrements et ses affiliations.**

Le soumissionnaire doit proposer une offre technique et financière portant notamment sur les aspects suivants :

- Elaboration d'un diagnostic stratégique ;
- Analyse contextuelle ;
- Proposition de réorganisation
- Avantage et inconvénients.

L'offre de services (technique et financière) doit parvenir au BNEDER par courrier électronique le 10/03/2026...avant 12h00 à l'adresse suivante : consultation@bneder.dz

Les critères de notation de l'offre technique et financière sont établis et portés en annexe de la présente.

En Espérant que cette consultation retienne votre attention, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur nos meilleures salutations.

Accusé de réception

Nom & Prénom

Cachet et Signature



Signature
المدير العام
خالد بن محمد

Annexe

A) L'offre technique (70 points)

1- Expérience du soumissionnaire (30 points),

Elle sera évaluée en tenant compte des deux critères suivants :

Le Curriculum Vitae : 15 points

- 20 ans et plus : 15 points
- Entre 10 et 20 ans : 10 points
- Entre 05 et 10 ans : 05 points
- Moins de 05 ans : 00 points

L'expérience du soumissionnaire (15 points) sur présentation d'une attestation de bonne exécution dans un projet similaire délivrée par :

- Le BNEDER : 15 points
- Autre organisme : 10 points

2- Méthodologie proposée (30 points)

- Détaillée : 30 points
- Concise : 15 points
- Sommaire : 05 points

3- Délais d'exécution (10 points)

L'offre présentant le délai le plus court se verra attribuer la note maximale, le reste bénéficiera de la note proportionnelle.

B) Offre financière (30 points)

Elle devra comprendre l'ensemble des frais financiers inhérents à l'exécution des prestations. L'offre la moins-disant se verra affecter la note maximale. Les autres offres bénéficieront d'une note proportionnelle.

Le montant de l'offre financière doit être exprimé en Brut et en net. L'offre financière doit être présentée en précisant le coût unitaire ainsi que le total de la prestation, exprimée en Net et en Brut.

La note maximale (30 points) est accordée à l'offre la moins disante. Le reste des propositions se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

C) Note totale (100 points). Elle sera déterminée en additionnant les deux notes (techniques et financière)

